

ADOPTION DU PLAN D'ACTION DE L'UE SUR LES DROGUES

Le Plan d'action de l'Union européenne sur les drogues¹, conçu pour mettre en œuvre la dernière Stratégie antidrogue de l'UE (2000-2004)², a été approuvé par le Conseil européen de Santa Maria da Feira (Portugal), les 19 et 20 juin.

Bien qu'il ne s'agisse pas d'un document contraignant, le Plan d'action fournit des lignes directrices politiques communes pour toutes les activités à entreprendre par les institutions de l'UE et par les États membres pour appliquer la Stratégie et en assurer le suivi. Ce Plan d'action porte principalement sur l'amélioration de la coordination dans le domaine des drogues à tous les niveaux de la société, ainsi que sur le développement d'unités de coordination nationale, dans chaque État membre de l'UE. Il offre également une base solide pour évaluer les résultats de la Stratégie elle-même.

Le partage d'informations, en tant que condition préalable à toute action et à toute évaluation, constitue un aspect central de ce Plan d'action qui met en évidence les résultats obtenus dans ce domaine par l'OEDT. Le Plan préconise de surcroît l'application des cinq indicateurs épidémiologiques clés de l'Observatoire, et encourage ce dernier à soutenir fortement la Commission européenne dans l'élaboration d'indicateurs supplémentaires pour évaluer efficacement la Stratégie.

Philippe Roux

¹ Le projet de Plan d'action pour 2000-2004 a été présenté pour la première fois le 26 mai 1999 par la Commission européenne dans le cadre d'une communication adressée au Conseil de l'UE et au Parlement européen, au cours de la présidence allemande de l'UE.

² Adoptée par le sommet d'Helsinki, en décembre 1999.

Pour plus d'informations, voir <http://www.emcdda.org/press/press.shtml>

STRATÉGIE ANTIDROGUE DE L'UE

Les objectifs de cette stratégie sont:

- diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, la prévalence de la consommation de drogues illicites ainsi que le recrutement de nouveaux consommateurs de drogues, particulièrement parmi les jeunes de moins de 18 ans;
- diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, la fréquence des effets nocifs des drogues pour la santé (VIH, hépatites B et C, tuberculose, etc.) et le nombre de décès liés à la drogue;
- augmenter de manière significative le nombre de toxicomanes traités avec succès;
- diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, la disponibilité des drogues illicites;
- diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, le nombre de crimes liés à la drogue; et
- diminuer de manière significative, dans un délai de cinq ans, le blanchiment d'argent et le trafic illicite de précurseurs.

La Commission propose un programme d'action communautaire dans le domaine de la santé publique

Le 16 mai, la Commission européenne a proposé un nouveau programme communautaire dans le domaine de la santé publique. Ce programme, d'un budget de 300 millions d'euros, répartis sur six ans, porte sur les points suivants:

- un système d'information général sur les déterminants sanitaires;
- les réponses rapides aux menaces pour la santé; et
- les stratégies visant à mieux identifier les politiques fructueuses de lutte contre les maladies et de promotion de la santé.

Le Commissaire chargé de la santé et de la protection des consommateurs, David Byrne, a insisté sur la nécessité d'associer toutes les institutions de l'UE à ce programme de santé.

La proposition de la Commission sera transmise au Conseil de l'Union européenne et au Parlement européen dans les prochaines semaines, conformément au processus communautaire de co-décision. Entre-temps, et pour éviter toute interruption, la Commission propose de proroger jusqu'en 2001 les actuels programmes liés à la santé arrivant à terme



Photo: Commission Européenne

en décembre 2000. Il s'agit entre autres du programme d'action communautaire pour la prévention de la toxicomanie.

L'OEDT suivra de près les débats du Conseil et du Parlement, et en particulier ceux tenus dans le cadre de la Stratégie antidrogue de l'Union européenne (2000-2004), laquelle vient d'être adoptée et reprend des objectifs clairs pour la Communauté dans le domaine de la santé publique liée aux drogues.

Philippe Roux

FORMATION À L'ÉVALUATION ET À L'EDDRA EN IRLANDE



Brochure
publicitaire de
l'EDDRA réalisée
par le Point focal
national
irlandais.

Les conseils régionaux de santé d'Irlande se sont réunis au Point focal irlandais les 18 et 19 mai pour une séance de formation consacrée aux compétences d'évaluation en matière de prévention de la toxicomanie, co-financée par l'OEDT.

Responsables du financement des projets irlandais régionaux et locaux de réduction de la demande, les participants ont discuté des projets en cours et à venir, sous l'angle de l'évaluation et de la conception, conformément au cadre requis par le projet de base de données EDDRA de l'Observatoire. Les participants ont également testé une nouvelle version de la banque d'instruments d'évaluation de l'OEDT, de même que l'outil d'édition hors ligne de l'EDDRA.¹

La philosophie actuelle de l'OEDT en matière d'évaluation, en général, et de l'EDDRA, en particulier, a été développée plus en profondeur lors de la réunion, à la lumière de la situation irlandaise. Des groupes locaux de travail sur les drogues sont actuellement mis sur pied dans tout le pays, afin de traiter des problèmes de toxicomanie et de santé publique selon une approche multidisciplinaire. Des projets sont en cours pour prendre modèle sur le questionnaire de l'EDDRA en vue de créer une base de données nationale sur les projets de réduction de la demande de drogues en Irlande, une initiative semblable à celle lancée récemment au Luxembourg et au Portugal.

Gregor Burkhardt

¹ Voir DrugNet Europe n° 23.

Réduction de la demande sur le lieu de travail: nouvelle étude de l'OEDT

En guise de suivi à son étude de 1997 sur la réduction de la demande sur le lieu de travail (voir http://www.emcdda.org/activities/demand_developing_workplace.shtml), l'OEDT conduit actuellement une étude sur les interventions et les programmes actuels mis en œuvre sur les lieux de travail, dans l'UE, en Europe centrale et orientale, et dans certains pays tiers, dont le Brésil et le Canada.

Menée en collaboration avec l'Organisation internationale du travail (OIT), cette étude donnera un aperçu des interventions sur les lieux de travail au niveau: des politiques officielles, des outils de mise en œuvre et d'évaluation, et des informations sur la philosophie des entreprises, les besoins, les contraintes et les profils à risque.

Ce projet OEDT-OIT donnera lieu à un ouvrage de référence consacré aux stratégies innovatrices et prometteuses en

matière de réduction de la demande sur le lieu de travail. Celui-ci comprendra, entre autres, des exemples de bonnes pratiques, des résultats d'évaluation et des lignes directrices afin que les programmes soient bien appliqués sur les lieux de travail.

Les lecteurs intéressés qui connaissent des initiatives menées par des entreprises et des programmes de prévention lancés par des entreprises pour les jeunes travailleurs, les femmes et les personnes placés à des postes dangereux, sont invités à transmettre leurs informations à Gregor.Burkhardt@emcdda.org.

Gregor Burkhardt



Le projet OEDT-OIT donnera un aperçu des interventions de réduction de la demande sur le lieu de travail.

Lignes directrices pour l'évaluation du travail de terrain

Dans le cadre de ses efforts plus généraux visant à promouvoir une "culture d'évaluation" dans l'Union européenne, l'OEDT rédige en ce moment des "lignes directrices pour l'évaluation du travail de terrain"¹. Ce dernier nécessite un type d'évaluation spécifique, en grande partie dû à ses groupes cibles difficiles à atteindre. Ces lignes directrices s'inscrivent dans le cadre d'un projet lancé en octobre 1999 pour faciliter la collecte de données et améliorer la formation et la coopération en matière de travail de terrain. Elles porteront principalement sur: la méthodologie qualitative, la considération des interventions du point de vue des travailleurs sur le terrain, ainsi que l'adoption d'une philosophie de services orientés vers le client et de la notion "d'inclusion sociale".

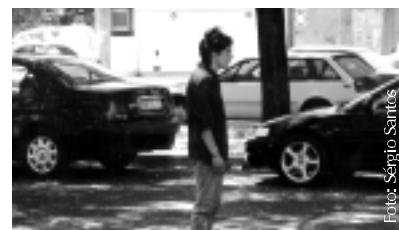
Ces lignes directrices, qui devront être achevées en 2001, aideront les travailleurs des projets sur le terrain à évaluer leurs services. Elles pourront en outre s'adapter et comprendre les difficultés pratiques

qu'ils rencontrent dans cet environnement de travail.

Vu l'insuffisance actuelle de littérature axée spécifiquement sur le travail de rue, l'OEDT cherche à savoir comment évaluer ces projets sur différents sites en Europe. Dans ce contexte, les lecteurs sont invités à partager leurs propres expériences ou les informations qu'ils possèdent sur des projets de rue (avec Gregor.Burkhardt@emcdda.org), afin d'aider à estimer l'état actuel de l'évaluation du travail de terrain. Cette démarche permettra de mieux comprendre de façon générale les questions rencontrées par les professionnels travaillant dans ce domaine et de leur permettre de participer aux prochaines lignes directrices.

Gregor Burkhardt

¹ Contractants: Centre for HIV/AIDS and Drugs Studies/CHADS, Royaume-Uni, et l'université d'Amsterdam, Pays-Bas.



Le travail de terrain exige un type d'évaluation spécifique de ses groupes cibles difficiles à atteindre.

POLITIQUE DYNAMIQUE DES DROGUES

Des méthodes innovatrices pour analyser les politiques en matière de drogues ont été discutées au cours d'un atelier intitulé "Dynamic drug policy: Understanding and controlling drug epidemics", organisé à Vienne, du 22 au 24 mai.

Organisée par l'université technique de Vienne et le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid), cette réunion a porté principalement sur les méthodes mathématiques connues sous le nom de "contrôle automatique" (control theory). Ces méthodes évaluent le mélange optimal d'une série d'interventions nécessaires pour atteindre le résultat final escompté (par exemple: réduction de la prévalence des consommateurs problématiques de drogues).

Les modèles présentés permettent d'évaluer les hypothèses liées aux effets combinés du traitement, de la prévention et de l'application des lois sur la prévalence, et liées aux mécanismes qui déterminent le début et la prévalence de la consommation de drogues sur le plan macro-économique. Selon ces hypothèses: d'une part, l'offre et les autres consommateurs exercent une influence "positive" sur l'initiation à la drogue (des amis consommateurs qui encouragent la consommation) et, d'autre part, les consommateurs plus âgés peuvent exercer une éventuelle influence "négative" sur le début de la consommation (leur mauvaise santé ou leur aspect physique peuvent en effet décourager les jeunes de commencer à consommer des drogues).

D'autres exposés ont abordé les questions suivantes: le rapport coût/efficacité du traitement à la méthadone pour prévenir les infections par le VIH et l'hépatite, les conditions relatives aux données pour établir des modèles de "systèmes de drogues"¹, les modèles de propagation géographique et d'incidence de la consommation de drogue, les coûts sociaux de la consommation, et les relations entre l'offre et la demande de drogues au niveau mondial.

Lucas Wiessing

¹ "Research, policy, interventions, drug use and their interconnections" ("Recherche, politique, interventions, consommation de drogues, et leurs interrelations").

Maladies et décès inexplicables liés à la prise de drogue par injection, au Royaume-Uni et en Irlande

Au cours du mois de juin, une série de maladies et de décès inexplicables, liés à la prise de drogue par injection, ont été signalés au Royaume-Uni et en Irlande. Pour vous maintenir informés des évolutions, le site de l'OEDT contient une section "liens spéciaux" à l'adresse suivante:

http://www.emcdda.org/links_eireuk.shtml

Ces liens permettent aux utilisateurs d'avoir accès à une série d'articles spécialisés sur le phénomène, en Écosse et en Irlande, en général, et à Glasgow, en particulier.

Julian Vicente et Lucas Wiessing

LIRE



Eastern Horizons

Le Centre régional de Bangkok du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid) vient de lancer un magazine trimestriel intitulé *Eastern Horizons*. Ce magazine propose des nouvelles relatives aux drogues et à la criminalité en Asie orientale et dans le Pacifique et reprend les dernières informations sur les efforts et les projets régionaux du Pnucid, ainsi que des dossiers spéciaux et des documents.

Le premier numéro (mars 2000) comporte un dossier réalisé par le directeur du Pnucid, Pino Arlacchi, sur comment contrer le blanchiment d'argent et la corruption. Celui-ci a pour corollaire un article rédigé par le Pnucid à Bangkok, qui aborde la manière dont la mondialisation peut œuvrer en faveur des gens, sans exercer son côté néfaste: la société incivile du crime international et du trafic de stupéfiants. Un troisième élément important de ce premier numéro est une sélection d'articles relatifs aux projets menés par le Pnucid dans la région. Parmi ceux-ci: un projet de développement alternatif au Laos, un projet de réduction de la demande pour les tribus des collines au niveau sous-régional, et un projet de formation informatisée destiné aux personnes responsables de l'application des lois dans six pays d'Asie orientale.

Édité par: Le Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid), Bangkok. • **Éditeur responsable:** Peter Lunding. • **Date:** N°1, mars 2000. • **Langue:** anglais. • **Prix:** gratuit. • **Les exemplaires peuvent être commandés auprès de:** UNDCP Regional Centre for East Asia and the Pacific, 14th Floor, United Nations Building, Rajdamnern Nok Avenue, Bangkok 10200 Thaïlande. Téléphone: ++ 66 2 228 2083. Fax: ++ 66 2 281 2129. E-mail: rcdp.undcp@undp.org. Site web: <http://www.undcp.un.or.th>. Cette lettre d'information peut être téléchargée à l'adresse électronique: http://www.undcp.un.or.th/eastern_horizons

L'OEDT est chargé de la sélection des ouvrages de cette rubrique et du texte présenté. Toutefois, le contenu des ouvrages et les opinions qu'ils expriment relèvent de la responsabilité des auteurs eux-mêmes.

Projet d'études de cohorte sur la mortalité

Les consommateurs problématiques de drogues présentent un taux de mortalité très élevé en raison d'un large éventail de causes autres que la surdose. La consommation problématique de drogues constitue un phénomène relativement peu répandu parmi la population générale, mais il n'en provoque pas moins un nombre important et disproportionné de problèmes de santé pour la société dans son ensemble.

L'OEDT coordonne actuellement un projet d'études de cohorte sur la mortalité, selon une méthodologie standardisée. Ce projet se déroule en trois phases:

- revoir la littérature scientifique existante sur la mortalité parmi les consommateurs de drogues et élaborer un protocole standard;
- promouvoir et coordonner la mise en place de cohortes dans un maximum de villes ou de pays de l'UE, en faisant appel aux toxicomanes recrutés par le biais des centres de traitement; et
- suivre les cohortes et analyser leur taux de mortalité.

La revue de la littérature a identifié 24 études longitudinales sur la mortalité, menées depuis le début des années 80 dans huit pays de l'UE, et principalement fondées sur les consommateurs d'opiacés. Bien qu'il fut difficile de comparer les données publiées – en raison de l'hétérogénéité des critères et des méthodes – toutes démontraient que les consommateurs problématiques de drogues affichaient un taux de mortalité très élevé. Ces taux étaient de 12 à 22 fois plus élevés (taux de mortalité standard) que celui de la population générale équivalente, principalement en raison de surdoses, du SIDA,

d'autres maladies infectieuses, et de blessures. Les risques se sont avérés bien plus élevés dans certains sous-groupes que dans d'autres. Le taux de mortalité des toxicomanes par injection était de deux à quatre fois plus élevé que celui des consommateurs ne pratiquant pas l'injection, tandis que le taux des consommateurs sidéens était de deux à cinq fois supérieur à celui des toxicomanes non sidéens.

Lors des deuxième et troisième phases du projet, des cohortes prospectives de toxicomanes sont formées et analysées dans la plupart des pays de l'UE, conformément au protocole standard de l'OEDT. Les données relatives aux cohortes déjà existantes (cohortes rétrospectives) dans certains pays européens ont aussi été analysées¹. Il s'est avéré que les sujets inclus dans les cohortes passées et présentes étaient généralement des consommateurs d'opiacés, à l'exception des groupes suédois, où ils ne représentent que 21 % du total.

La figure 1 présente la tendance générale en matière de mortalité dans les cohortes rétrospectives de six pays². Le taux de mortalité le plus élevé a été relevé à Barcelone (63,6/1.000 personnes-ans) en 1994 et le plus bas à Vienne et à Amsterdam, en 1987 et 1989 respectivement. À Amsterdam, les taux généraux sont restés stables pendant la durée de

l'étude. Il en fut de même au Danemark, bien que l'étude ne couvre que trois ans. Dans les autres pays, des changements importants ont été observés. Ces dernières années, Barcelone a présenté une baisse sensible de ses taux de mortalité, ce qui demande une analyse plus poussée.

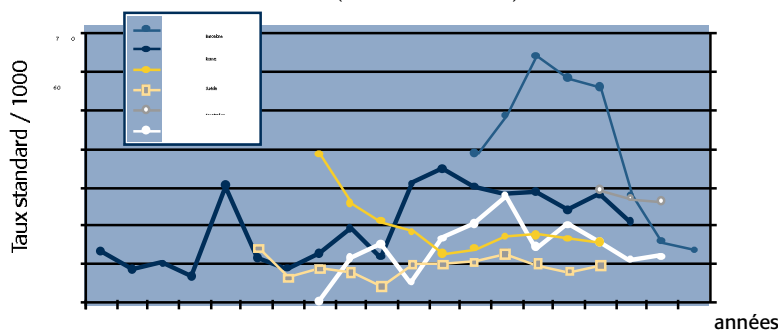
Cependant, il convient d'être prudent au moment de comparer ces cohortes rétrospectives, en raison des différences au niveau des critères d'admission, du suivi et d'autres variables. Une analyse plus poussée est réalisée en ce moment pour étudier la répartition des causes de décès dans les différents pays et les déterminants possibles de la mortalité. La mise en place de cohortes prospectives et de méthodes standardisées devrait permettre, à l'avenir, de rendre ces résultats plus comparables, tant pour la mortalité générale que pour la mortalité due à une cause particulière.

Julian Vicente (OEDT) et Anna Maria Bargagli, Marina Davoli, Alexandra Sperati et Carlo Perucci (Agence pour la santé publique, région du Latium, Italie)

¹ Autriche, Danemark, Espagne, Italie, Pays-Bas et Suède. Les résultats de cinq autres pays sont attendus, dont ceux de l'Allemagne, de l'Irlande et du Portugal.

² Les taux de mortalité directement standardisés ont été calculés au moyen d'un étalon, à savoir la somme de chaque population nationale (de 15 à 49 ans) d'où sont issues les cohortes analysées (Demographic Yearbook 1995 of the United Nations).

Figure 1: Mortalité, toutes causes confondues: taux de mortalité standardisés (hommes et femmes)



Une conférence sur la recherche en prévention insiste sur le rôle de la famille

Du 1^{er} au 3 juin, à Montréal (Canada) l'International Society for Prevention Research (SPR)¹ avait placé sa 8^e réunion annuelle sous le thème "Associer les disciplines, construire des paradigmes et franchir les frontières de la science de la prévention".

Depuis sa création en 1992, la SPR a élargi son champ d'action au-delà

des drogues, pour aborder des questions de prévention plus générales. Suite à cette évolution, la réunion a porté sur la prévention des agressions et des comportements perturbateurs chez les enfants, en particulier les garçons. Les participants ont, à plusieurs reprises, insisté sur l'importance de la prévention dès le plus jeune âge et sur le rôle de la famille. Les résultats positifs à long terme des programmes d'inter-

vention précoce ont été également présentés, en particulier pour les groupes mis en marge de la société. Cependant, les participants ont exprimé leur inquiétude: les fonds alloués à la prévention diminuent au profit de ceux affectés au traitement, en raison des problèmes liés aux drogues qui sont apparus ces dix dernières années.

Margareta Nilson

¹ Pour plus d'informations sur la SPR voir l'adresse <http://www.oslc.org/spr/sprhome.html>
La SPR souhaiterait accroître le nombre de ses membres et partager des idées avec les chercheurs européens.

Coopération entre l'UE, l'Amérique latine et les Caraïbes

La deuxième réunion de haut niveau du mécanisme de coopération et de coordination sur les drogues entre l'UE, l'Amérique latine et les Caraïbes s'est déroulée à Lisbonne, les 22 et 23 mai¹. Les participants y ont identifié les actions prioritaires dans les domaines de la réduction de la demande, le blanchiment d'argent, les stratégies alternatives et le contrôle des précurseurs chimiques.

Les discussions portant sur la future structure du mécanisme ont abouti à une décision visant à l'établir à deux niveaux. Sur le plan politique, une réunion de haut rang se tiendra chaque année. Sur le plan technique, un comité spécialisé sera créé pour gérer le travail découlant du mécanisme. Celui-ci se composera de représentants des États membres de l'UE, de la Commission européenne, du Secrétariat général du Conseil de l'UE, de la Présidence du Conseil, d'Europol et de l'OEDT, aux côtés de tous les États et de toutes les organisations régionales et sous-régionales intéressés d'Amérique latine et des Caraïbes.

Une quarantaine de délégués présents à la réunion ont visité l'OEDT le 23 mai. La prochaine réunion de haut rang sera convoquée en Bolivie, en 2001.

Ignacio Viquez Molin

¹ La première réunion de haut rang du mécanisme a eu lieu les 23 et 24 mars 1998 à Bruxelles.

Visites l'OEDT

Mexique: Le ministre de la Santé des États-Unis du Mexique, M. José Antonio González Fernández, a rendu une visite de travail à l'OEDT le 19 mai. Il a présenté le projet de loi mexicaine sur la prévention, le traitement et le contrôle de dépendances (*Proyecto de Norma Oficial Mexicana para la Prevención, el Tratamiento y el Control de las Adicciones*), dont débat actuellement le Parlement mexicain. Dans ce contexte, il a été demandé à l'OEDT de fournir des commentaires techniques à propos du projet de loi.

Ignacio Viquez Molin



L'OEDT ET SES PARTENAIRES

Première réunion du réseau méditerranéen en
sur les drogues

Des experts des 24 pays¹ participant au réseau méditerranéen sur les drogues, récemment créé, ont tenu leur première réunion au Conseil de l'Europe, à Strasbourg, le 24 mai. Conçu pour promouvoir la coordination et la coopération relative aux problèmes des drogues dans le bassin méditerranéen, ce réseau a été mis en place lors de la conférence sur la coopération dans la région méditerranéenne, organisée en novembre 1999 à Malte par le groupe Pompidou².

Les experts ont exprimé leur enthousiasme et leur volonté de créer un réseau dynamique qui fournirait des données et une base de connaissance solide pour l'élaboration des stratégies sur les drogues dans la région. Ils ont aussi plaidé pour la création de réseaux nationaux sur les drogues dans les pays où ceux-ci n'existent pas encore. Les participants ont estimé qu'un soutien national était essentiel à l'accomplissement de ces actions.

L'OEDT a participé à cette première réunion en qualité de membre du réseau et était l'une des trois organisations internationales présentes. Le réseau est considéré comme un espace privilégié pour l'échange d'expériences et d'informations relatives aux stratégies réussies de lutte contre la drogue. Les attentes à ce sujet sont élevées. Les participants ont insisté sur le fait que le réseau devait évaluer les problèmes de drogues et les réponses qui y étaient apportées dans les différents pays de la région. Plusieurs experts ont exprimé le souhait de voir le réseau assurer une formation aux méthodes de collecte de données, et apporter une aide et une orientation pour élaborer des programmes de réduction de la demande.

Lors de cette réunion, des groupes de travail ont été créés pour mettre deux projets en œuvre:

- MEDSURV, une enquête rapide pour fournir un aperçu des informations actuellement disponibles dans la région en matière de drogues et pour évaluer les besoins liés aux systèmes de collecte de données et aux activités de réduction de la demande; et
- MEDSPAD, une enquête en milieu scolaire qui utilise les instruments conçus par le projet d'enquête européen sur l'alcool et autres drogues en milieu scolaire (ESPAD)³ et concerne les pays non compris par ce projet.

Richard Muscat (Malte) assure la coordination du réseau. Pour plus de renseignements, veuillez vous adresser au secrétariat du groupe Pompidou.

Téléphone: ++ 33 3 88 41 31 95.

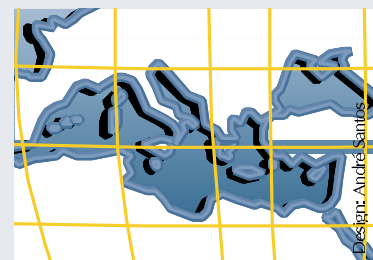
Le sous-groupe des experts en épidémiologie du groupe Pompidou s'est réuni les 22 et 23 mai au Conseil de l'Europe, à Strasbourg.

Chlo Carpentier

¹ Albanie, Algérie, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Égypte, Espagne, ex-République yougoslave de Macédoine (ARYM), France, Grèce, Israël, Italie, Jordanie, Liban, Libye, Malte, Maroc, Portugal, Slovaquie, Syrie, Tunisie, Turquie et les autorités palestiniennes.

² Le réseau a été mis en place par les correspondants permanents du groupe Pompidou du Conseil de l'Europe.

³ L'ESPAD est coordonné par le Conseil suédois pour l'information sur l'alcool et autres drogues (CAN) et par le groupe Pompidou du Conseil de l'Europe.



Restructuration
du Point focal
portugais

Le 18 mai, le Portugal a adopté une nouvelle structure organisationnelle destinée à traiter les problèmes de drogue. Elle se compose de trois nouveaux organismes, à savoir:

- le Conseil pour la coordination de la stratégie nationale de lutte contre la drogue (*Conselho Coordenador da Estratégia de Luta contra a Droga*), un organisme de coordination politique interdépartementale, présidé par le premier ministre et auquel participent tous les ministres portugais concernés par les drogues;
- le Conseil national de la drogue (*Conselho Nacional da Droga e da Toxicoddependência*), un organisme chargé de conseiller le premier ministre et comprenant des représentants de plus de 20 organisations sociales, politiques et religieuses; et
- la mission auprès de la participation portugaise au groupe Pompidou (*Missão para o Acompanhamento da Participação Portuguesa no Grupo Pompidou*), dirigée par Joaquim Rodrigues, ancien président du Point focal portugais, l'Institut portugais des drogues et des toxicomanies (*Instituto Português das Drogas e das Toxicoddependências /IPDT*).¹

Le gouvernement portugais a aussi décidé d'amender la loi organique de l'IPDT, afin d'étendre ses compétences, et de nommer une nouvelle présidente, Elza Pais, qui représente le Portugal au conseil d'administration de l'OEDT. L'IPDT continuera de garantir le fonctionnement d'un système national d'informations sur les drogues et les toxicomanies et restera le Point focal portugais du réseau REITOX.

Ces changements organisationnels découlent principalement de la nécessité de transférer à l'IPDT les fonctions de coordination jusqu'alors assumées par le *Projecto VIDA*, qui s'achèvera officiellement le 18 août.

Gonçalo Felgueiras

¹ L'IPDT a été créé le 5 février 1999, sur la recommandation d'une commission d'experts pour la stratégie nationale de lutte contre la drogue et a repris le rôle et les fonctions de l'ancien Point focal.

LES ORGANES STATUTAIRES
DE L'OEDT



valuations des risques de
GHB et de la kétamine

La présidence portugaise du Conseil de l'UE a officiellement sollicité l'OEDT d'effectuer une évaluation des risques de deux drogues synthétiques – le GHB (acide gamma-hydroxybutyrate) et la kétamine (2-(2-chlorophényl)-2-(méthylamino)-cyclohexanone). Cette demande a été introduite en avril, après la présentation par l'OEDT et Europol des rapports communs sur ces substances au Groupe horizontal "Drogues" du Conseil.

Pour préparer ce processus d'évaluation des risques, l'OEDT tiendra une réunion technique d'experts à Lisbonne, les 13 et 14 juillet, afin de discuter

des aspects pharmaco-toxicologiques de ces drogues et de passer en revue la littérature scientifique y afférente.

Les résultats de cette réunion seront soumis à une séance spéciale d'évaluation des risques, les 25 et 26 septembre. Cette dernière sera convoquée sous les auspices du Comité scientifique de l'OEDT et comptera sur la participation de ses membres, d'experts sélectionnés dans les États membres de l'UE et de représentants de la Commission européenne, de l'Agence européenne pour l'évaluation des médicaments et d'Europol.

Lena Westberg

Partenariat d'experts

Des experts juridiques des 15 États membres de l'UE, de la Norvège et du Programme des Nations unies pour le contrôle international des drogues (Pnucid) se sont réunis pour la première fois à l'OEDT les 25 et 26 mai. Ils ont créé un partenariat destiné à compiler, développer et maintenir la base de données juridique européenne de l'OEDT consacrée aux législations en matière de drogues.

Actuellement en construction, cette base de données, qui devrait être opérationnelle en 2001, donnera accès: aux textes juridiques les plus récents relatifs aux drogues dans les États membres de l'UE; aux analyses du "panorama national" global de lutte contre les drogues; aux comparaisons, études et rapports relatifs à la situation paneuropéenne en matière de drogues; ainsi qu'aux tendances et aux faits nouveaux sur le plan de la pratique judiciaire.

Les participants à cette réunion de deux jours ont conclu que ce nouveau partenariat faciliterait l'offre et l'échange d'informations et de données sur les dernières évolutions dans le domaine des politiques et des stratégies nationales relatives aux drogues.

Danilo Ballotta



DRUGS-LEX

Portugal: nouvelles
solutions juridiques en
matière de drogues

A l'issue d'un débat public mené au Portugal autour du cadre légal de la consommation des drogues et de l'adoption récente d'une stratégie nationale de lutte contre la drogue¹, le Parlement portugais a débattu en séance plénière, le 21 juin, plusieurs propositions de loi visant à modifier le cadre légal actuel en la matière (décret-loi 15/93, du 22 janvier 1993).

Une de ces propositions, présentée par le gouvernement portugais, suggère que des sanctions pénales cessent

SURF

<http://www.ravesafe.org.za/home.htm>



Ce site dynamique est une initiative de RaveSafe, une organisation de "ravers" sud-africains qui cherche et divulgue des informations intéressantes la "communauté rave". Ce site englobe: des informations sur les drogues rencontrées habituellement dans la rue et dans les milieux "dance" ainsi que sur leurs risques; une page interactive de "questions et réponses"; une page "Grapevine" (échos), qui reprend les derniers rapports des médias sur les nouvelles drogues; et des liens vers d'autres sites. Ce site propose aussi un suivi et des avertissements de la part des bénévoles de RaveSafe, qui font le tour des "chill-out rooms" des clubs et des raves. RaveSafe estime que chacun a le droit d'obtenir des informations précises et honnêtes à propos des drogues et de leurs effets, afin de prendre des décisions sur leur vie et leur santé en toute connaissance de cause.

d'être applicables à la consommation, possession et achat illicite de toute drogue pour usage personnel. Ces délits seraient désormais punissables de sanctions administratives, telles que des amendes, ou autre limitation de droits, comme le retrait du permis de conduire. En bref, la proposition privilégie le traitement thérapeutique des délinquants à l'imposition de sanctions.

La philosophie qui sous-tend cette initiative est de renverser le paradigme selon lequel les toxicomanes délinquants sont avant tout des criminels, et ensuite des malades qui nécessitent des soins et de se diriger vers un système qui les reconnaisse en tant que malades et dépendant des drogues, et ensuite criminels à cause de leur dépendance.

Suite à la proposition gouvernementale, d'autres initiatives législatives, prévoyant pour la plupart une libéralisation accrue de la politique en matière de drogues, furent également débattues. Un vote final aura lieu le 6 juillet 2000.

Gonçalo Felgueiras et Danilo Ballotta

¹ Stratégie nationale de lutte contre la drogue (*Estratégia nacional de luta contra a droga*), adoptée le 26 mai 1999.

CD-ROM

Encyclopédie sur l'abus de substances



Le Conseil international sur l'alcoolisme et les toxicomanies (ICAA) a édité un nouveau CD-ROM intitulé *Encyclopaedia on Substance Abuse*. Conçu comme outil de travail pour les professionnels du domaine de la drogue et de l'alcool, il donne accès à une vaste collection de plus de 30.000 articles.

Ce CD-ROM fait appel aux dernières technologies pour faciliter la navigation au travers de son vaste corpus de connaissances. Une section spéciale sur les traités reprend les conventions des Nations unies traitant des drogues, tandis qu'une autre section reprend les derniers rapports issus d'organisations internationales. Un index des rapports nationaux permet un accès facile à tout ce qui a été écrit au sujet d'un pays donné dans des documents nationaux et internationaux. Enfin, la section sur les documents reprend le texte intégral des documents clés, ainsi que des explications historiques et littéraires. Une recherche plein texte peut être effectuée sur tous ces documents.

Pour plus d'informations, contactez: ICAA/LH-publishing, ICAA Case Postale, 189, CH 1001 Lausanne, Suisse ou à l'adresse <http://www.landborngen.com/encyclopaedia>.

Adelaide Seita Duarte



FORUM

en direct de l'Union européenne

Ces dernières années, nous avons assisté à l'émergence de diverses mesures visant à traiter l'abus de drogues et à prévenir toute rechute. La plupart ont cherché à éviter d'envoyer le délinquant toxicomane en prison, jugeant le traitement plus efficace que la sanction.

L'European Network of Drug and HIV Services in Prison (qui fait partie des Cranstoun Drug Services, Royaume-Uni), organisée à La Haye, les 1^{er} et 2 septembre, un séminaire européen sur les solutions alternatives à l'incarcération des délinquants toxicomanes.

Ce séminaire, soutenu par l'OEDT, qui accueillera à la fois les travailleurs de terrain et les décideurs politiques dans le domaine des drogues, visera à: diffuser l'information, examiner les préoccupations communes, échanger les savoir-faire, et tracer la voie vers une utilisation plus efficace du système de justice pénale pour répondre aux crimes liés à la drogue.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter: Francesca Ambrosini, Cranstoun Drug Services, 4th Floor Broadway House, 112-134 The Broadway, London SW19 1RL, Royaume-Uni. Téléphone: ++ 44 20 8543 8333. Fax: ++ 44 20 8543 4348. E-mail: fambrosini@cranstoun.org.uk

PUBLICATIONS DE L'OEDT

Nouvelles publications:

- *Rapport général d'activités 1999* de l'OEDT (allemand, anglais, français).
- *Understanding and responding to drug use: The role of qualitative research*, série monographies scientifiques de l'OEDT, n° 4 (anglais).

À paraître:

- *Evaluation: A key tool for improving drug prevention*, série monographies scientifiques de l'OEDT, n° 5 (anglais).
- *Reviewing current practice in drug substitution treatment in the European Union*, série "Insights" de l'OEDT, n° 3 (anglais).
- *Le Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne, 2000*, devra paraître en octobre (dans les 11 langues officielles de l'UE).

De plus amples informations sur les publications de l'OEDT sont disponibles sur le site web à l'adresse suivante: <http://www.emcdda.org/publications/publications.shtml>.

Participation des Points focaux REITOX au processus de réforme de l'OEDT

L'OEDT et les responsables des Points focaux REITOX ont tenu une réunion extraordinaire à Lisbonne, les 30 et 31 mai, dans le cadre de l'évaluation de l'Observatoire, récemment réalisée par les experts-conseils externes Deloitte & Touche. La réunion a porté en particulier sur le processus de réforme interne mis en œuvre par l'Observatoire dans le sillage de cette évaluation. Parmi les autres points à l'ordre du jour figuraient le rôle de l'OEDT et des États membres de l'UE dans la stratégie anti-drogue de l'UE (2000–2004), de même que les perspectives à moyen et long terme de l'Observatoire. Ce dernier point a donné lieu à une vaste discussion relative au prochain programme de travail de trois ans de l'OEDT.

Le vice-président du comité scientifique de l'OEDT, Salme Ahlström (Finlande) et les évaluateurs externes ont été invités à la réunion et ont pris part à un débat ouvert ainsi qu'à une séance de "brainstorming" consacrée au processus général de réforme. Désireux de partager ses expériences avec d'autres réseaux européens et de procéder à une comparaison, l'OEDT a également accueilli les Points focaux portugais de l'Agence européenne pour l'environnement (Copenhague) et de l'Agence européenne pour la sécurité et la santé au travail (Bilbao), afin qu'ils décrivent leur rôle et leurs activités au sein de leurs réseaux respectifs.

Un thème majeur de cette réunion fut l'amélioration des relations bilatérales entre l'OEDT et les Points focaux. Parmi les autres points abordés figuraient la responsabilité accrue des États membres vis-à-vis de leurs Points focaux en ce qui concerne les tâches nationales et européennes communes, de même qu'un meilleur suivi qualitatif de l'OEDT face aux documents remis par les Points focaux.

Un groupe de travail REITOX a été constitué lors de cette réunion pour contribuer, aux côtés du personnel de l'OEDT, au processus général de réforme. Ce groupe de travail a tenu sa première réunion à Lisbonne, le 15 juin.

Frédéric Denecker

Calendrier de l'OEDT

13-14 juillet — R union technique des experts sur le GHB et la k tamine, Lisbonne.

24-25 juillet — R union de suivi du document de consensus "Drug information systems: Principles, structures and indicators" (Syst mes d'informations sur les drogues: principes, structures et indicateurs), Vienne/Londres

1^{er}-2 septembre — S minaire europ en sur les solutions alternatives l'incarcération des délinquants toxicomanes, European Network of Drug and HIV/AIDS Services in Prison, avec le soutien de l'OEDT, La Haye.

6-8 septembre — 20^e r union du conseil d'administration de l'OEDT, Lisbonne.

21-23 septembre — 11^e conf rence annuelle de l'European Society for Social Drug Research, Trinity College, Dublin.

25-26 septembre — R union d'valuation des risques sur le GHB et la k tamine, Lisbonne.

Autres réunions

5-7 juillet — 3^e r union annuelle du Global Research Network (GRN) sur la pr vention du VIH au sein des populations consommatrices de drogues, Durban, Afrique du Sud.

8-9 juillet — 3^e Symposium International sur la pr vention, Durban, Afrique du Sud.

9-14 juillet — 13^e conf rence internationale sur le SIDA, Durban, Afrique du Sud.

10-12 juillet — 8^e conf rence britannique des travailleurs d'aide aux toxicomanes en milieu carcéral, Birmingham.

31 août - 3 septembre — Syst mes de traitement et changements dans les pays nordiques, Reykjavik.

11-12 septembre — R union des correspondants permanents du groupe Pompidou.

Sélection de réunions de l'OEDT

17 juillet — Groupe horizontal "Drogues", Bruxelles.

21 septembre — Groupe horizontal "Drogues", Bruxelles.

évaluation des rapports nationaux REITOX

Chaque année, les Points focaux nationaux (PFN) REITOX réalisent un rapport national sur la situation des drogues dans leur pays. C'est sur la base de ceux-ci que l'OEDT rédige son Rapport annuel sur l'état du phénomène de la drogue dans l'Union européenne. Par conséquent, la qualité des informations reprises dans ces rapports est essentielle.

Le département de coordination REITOX de l'OEDT vient d'entamer, en collaboration avec les PFN, un processus d'évaluation des rapports nationaux REITOX, afin de garantir une qualité optimale. Dans ce contexte, il a instauré six critères d'évaluation, à savoir:

- **validité** (l'information doit mesurer ce qu'elle sert à mesurer);
- **fiabilité** (l'information doit permettre des comparaisons entre pays);

- **perspicacité** (l'information doit être exhaustive et pertinente);
- **efficacité** (l'information doit faire preuve d'un rapport étroit entre les résultats et les ressources);
- **acceptabilité** (l'information doit être accessible aux groupes cibles); et
- **utilité** (l'information doit être conçue de manière à satisfaire l'utilisateur).

L'OEDT a déjà réalisé une évaluation initiale des rapports nationaux et a envoyé à chaque PFN ses commentaires sur les données, la méthodologie, le contenu et la présentation de ceux-ci. Cette évaluation se poursuivra dans les prochains mois en prenant en considération les critères ci-dessus.

L'objectif final consiste à dresser une liste de normes de qualité pour les rapports nationaux et autres rapports REITOX. Cet exercice, qui implique l'ensemble du réseau REITOX, devrait approfondir les relations entre l'Observatoire et les PFN.

Linda Montanari